

Précautions d'emploi à lire avant toute utilisation

A018301– Poudre végétale- Gingembre

1. Conseils d'utilisation

- **Dose recommandée** : 0,01% à 30%
- **Conseils d'utilisation** : -
- **Conseils de formulation** : Insoluble.
- Passer la poudre au chinois ou tamiser pour éviter les grumeaux.
- Le cas échéant, disperser dans l'eau ou l'huile en homogénéisant.
-
- **Ne pas respirer les poussières pour les poudres**

2. Précautions d'emploi

- Ne pas respirer les poussières.
- Chasser l'air et refermer consciencieusement le sachet après utilisation.
- Cette matière contient des substances détectées comme potentiellement allergisante par la Commission européenne (Règlement 1223/2009) dont l'étiquetage sur les produits cosmétiques est obligatoires a non applicable dessus d'un certain seuil : Citronellool,
- Pour votre sécurité, portez des gants et lunettes de protection.
- non applicable

- **Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, (Poudre végétale+ Gingembre) pour un usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :**
-
-